



HAL
open science

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037729

HAL Id: hceres-02037729

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037729>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations



Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Philosophie* proposée par l'université de Bourgogne (UB) propose un seul parcours sur les trois années. Elle a pour objectif de développer à la fois des compétences transversales (analyse, synthèse, rédaction, expression orale, techniques de recherches d'information) et une connaissance approfondie des grands systèmes philosophiques tout en permettant aux étudiants de nourrir une réflexion sur d'autres champs du savoir (science, art, littérature, morale et politique notamment). Les débouchés envisagés, outre l'enseignement de la philosophie et la recherche, sont assez nombreux. On peut citer notamment les métiers de l'éducation (professorat des écoles, conseil principal d'éducation notamment) et ceux du journalisme, de l'édition, de la communication ou encore de la gestion des ressources humaines ou de l'administration publique.

Synthèse de l'évaluation

Visiblement soucieuse de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des fondamentaux de la discipline philosophique (tant en termes de savoirs que de méthodes), tout en marquant sa singularité par l'accent mis sur certains domaines plus spécifiques (phénoménologie, épistémologie et histoire des sciences), cette formation propose un enseignement disciplinaire à la fois complet et porteur. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique de qualité et entend proposer un encadrement attentif et personnalisé des étudiants. Si la formation tire ici bénéfice des effectifs étudiants réduits, les enseignants ont aussi tenté d'être attentifs à l'hétérogénéité du recrutement, sans pourtant réussir pleinement à freiner l'augmentation du taux d'abandon en première année qui semble cependant à peine supérieur à ce que l'on peut constater dans les formations de même nature.

Cette licence semble fournir aux diplômés tous les moyens de poursuivre leur formation de philosophie en master de *Philosophie* et de se projeter dans la préparation des concours de l'enseignement (notamment par la présence d'un enseignement de didactique en troisième année). On peut cependant regretter le peu de place laissée à des parcours étudiants qui ne s'inscriraient pas dans cette perspective, réservée dans les faits à une très petite proportion d'entre eux.

L'ouverture de la formation à la prise en compte d'autres projets professionnels semble encore insuffisante bien qu'elle permette pleinement l'acquisition de compétences (culture générale, capacités argumentatives et analytiques, langues étrangères, expression écrite et orale) qui pourraient être à l'évidence valorisées dans d'autres domaines.

Points forts :

- Structure cohérente de la formation qui associe un enseignement de philosophie généraliste complet à des contenus plus spécifiques en relation avec les spécialités des enseignants-chercheurs.
- Qualité de l'équipe pédagogique et très bon taux d'encadrement.
- Enseignement de deux langues étrangères sur les trois années.
- Enseignement de didactique en troisième année.

Points faibles :

- Le fort taux d'abandon en première année malgré les faibles effectifs.
- Le manque d'attention portée à la professionnalisation.
- Le suivi de l'insertion des diplômés est encore insuffisant.
- La faible place donnée aux étudiants dans le pilotage et l'évaluation de la formation.
- La dimension pluridisciplinaire pourrait être plus développée.
- Les recommandations de la précédente expertise de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) ne semblent pas avoir été prises en compte.

Recommandations :

Il conviendrait peut-être à l'avenir d'inscrire dans le cursus plus d'éléments pouvant permettre aux étudiants de mieux envisager la diversité des métiers et des autres formations qui peuvent s'offrir à eux. Il serait notamment souhaitable de développer les procédures de réorientation et les projets pluridisciplinaires, de donner une place plus claire aux stages et d'assurer le véritable suivi des diplômés susceptible de favoriser la prise de conscience par les étudiants et les enseignants des opportunités qui peuvent s'offrir aux futurs diplômés. Une plus grande représentativité des étudiants et la présence de professionnels dans le conseil de perfectionnement pourraient contribuer à donner plus de place à cette dimension et par là accroître un peu plus l'attractivité de cette formation. Le renforcement des liens avec les enseignants de philosophie de l'enseignement secondaire pourrait aussi s'avérer d'un grand profit notamment pour améliorer l'information des futurs étudiants sur la nature et les exigences de cette formation ainsi que sur les opportunités qu'elle peut offrir notamment en termes de débouchés. Cela permettrait peut-être de diminuer le taux d'abandon en première année et de répondre aux éventuelles appréhensions des futurs étudiants qui pourraient les empêcher de s'inscrire dans cette formation. Il serait aussi nécessaire que la formation intensifie la mise en place de projets avec des acteurs, culturels notamment, qui ne font pas partie du monde académique, afin d'accroître sa visibilité régionale.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les documents fournis exposent les compétences que souhaite développer cette mention, à savoir une culture générale dans les savoirs scientifiques, de l'esthétique et de la philosophie morale et politique. Ils affirment aussi que l'un des objectifs de la formation est de familiariser les étudiants aux différents genres d'argumentation, tout en développant une maîtrise de l'écrit et l'oral. Ces objectifs semblent en adéquation avec les débouchés professionnels envisagés (professorat, recherche, journalisme, ressources humaines,...)</p> <p>Les enseignements dispensés semblent répondre à ces objectifs. Il est cependant difficile d'apprécier plus précisément la cohérence des enseignements entre eux étant donné le peu d'information fourni sur les contenus, les types de cours proposés, les éventuels projets transversaux, etc. De même, une progression plus détaillée des attendus (et du niveau de compétence) par Unité d'enseignement (UE) sur les trois années aurait été appréciée.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le positionnement de la formation dans son environnement est très brièvement décrit. Le dossier insiste cependant sur ce qui fait la réelle spécificité de la mention en termes d'enseignement (phénoménologie, histoire des sciences et épistémologie) au regard des autres formations équivalentes, et plus particulièrement celles qui se trouvent dans l'Est de la France. Sont aussi évoqués les liens avec l'Unité mixte de recherche (Centre National de la Recherche Scientifique, CNRS/UB) 7366 Centre Georges Chevrier, sans que soit précisément décrite la manière dont les enseignements s'articulent et tirent profit du travail de recherche mené dans le cadre de ce centre. Le dossier ne mentionne pas de relations particulières de la formation avec les autres départements de l'université de Bourgogne, ou avec les autres départements de philosophie des universités géographiquement proches. Rien n'est dit de partenariats ou de projets menés en collaboration avec des acteurs non académiques (associations, entreprises).</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La composition de l'équipe pédagogique correspond pleinement aux objectifs de la formation. Elle est composée de six Professeurs des universités et d'un Maître de conférences (appartenant tous à la 17ème section (philosophie) du Conseil national des universités (CNU). S'y ajoutent des enseignants n'appartenant pas au département de philosophie de l'université de Bourgogne, notamment un directeur de recherche du Centre national de la recherche scientifique - CNRS (48 heures assurées) et un professeur de khâgne (48 heures de cours), ainsi qu'un nombre non précisé de chargés de cours (enseignants de l'enseignement secondaire au niveau terminale, pour certains docteurs en philosophie). Le suivi des étudiants semble satisfaisant, même si on peut déplorer l'absence de comité de pilotage ou de conseil pédagogique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs des étudiants se maintiennent à un niveau relativement bas compte tenu de l'ouverture de la formation à tous les bacheliers (en moyenne 35 entrants en première année de licence (L1) chaque année). Si le faible nombre d'étudiants impose de nuancer les variations statistiques sur la période, on peut cependant noter quelques tendances significatives.</p> <p>Le taux d'obtention du diplôme en troisième année de licence (L3) est à peu près constant et à un bon niveau (en 2010/2011 75% des étudiants inscrits en L3 obtiennent leur diplôme, 70% en 2014/2015).</p> <p>Cependant le nombre d'abandons en première année est relativement important et a tendance à s'accroître sur l'ensemble de la période (18, 9% en 2010/11, 44 % en 2014/15). Ainsi, si en 2010/2011, 56,7% des étudiants de L1 étaient admis à s'inscrire en deuxième année de licence (L2) (même partiellement), ce taux est tombé à 23,5% en 2014-2015. Les taux de réussite en L2 et L3 sont cependant assez stables voire en progression. En 2010/2011, 36,8 % des étudiants inscrits en L2 étaient autorisés à s'inscrire en L3, ce taux était passé à 52,3 % en 2014-2015.</p> <p>Les principales difficultés semblent ainsi se concentrer sur la première année.</p> <p>Si des dispositifs d'accompagnement sont mis en place, rien n'est semblé-t-il fait en amont, notamment en termes d'information des lycéens ou de collaboration avec les enseignants de philosophie du secondaire, afin de faciliter la transition enseignement secondaire / enseignement supérieur.</p> <p>La formation semble cependant assez attractive pour recruter, à chaque année de formation, des étudiants venant d'autres formations (non précisées par le dossier), et parvenir ainsi à maintenir un nombre global d'inscrits assez faible mais constant sur la période. On compte ainsi 26 étudiants inscrits en moyenne sur la période en L2 (21 en 2014-2015), et 20 étudiants en L3.</p> <p>Peu d'informations sont transmises et ne laissent donc pas présumer, outre la poursuite d'études en master (qui concerne 11 étudiants par an en moyenne), de l'insertion professionnelle des étudiants.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Malgré le nombre important d'enseignants-chercheurs participant à cette formation, la place accordée à la recherche ne constitue pas selon le dossier une priorité de la formation. Néanmoins, certains cours donnés par des professeurs invités ou journées d'études auxquelles les étudiants peuvent assister permettent de les initier aux champs contemporains de la recherche.</p> <p>Il convient ainsi de noter le bon taux de diplômés de L3 entrant au niveau master. Cette formation semble ainsi permettre aux étudiants qui le souhaitent de se projeter dans le travail de recherche, même si le dossier ne fait pas mention de travaux de recherche réalisés par les étudiants dans le cadre de cette formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>On peut regretter que l'acquisition des compétences préprofessionnelles ne semble pas être au cœur des objectifs de la formation qui est davantage axée sur la préparation de poursuite d'études et l'acquisition d'une culture générale. La part réduite laissée à la préprofessionnalisation semble essentiellement orientée vers les métiers de l'enseignement et plus particulièrement les métiers de professeur de philosophie en terminale et d'enseignant-chercheur de philosophie. Le dossier mentionne ainsi l'existence d'un cours de didactique de 48 heures.</p>

	<p>Il y a peu de dispositifs spécifiques permettant aux étudiants de préparer leur insertion professionnelle dans d'autres domaines. Toutefois, des stages optionnels sont proposés aux étudiants en L2 et L3 (cf. <i>infra</i> « place des projets et stages »).</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages et projets ne semblent pas faire partie des axes prioritaires de cette mention.</p> <p>La formation propose cependant des stages optionnels de préprofessionnalisation en L2 (pas de précision sur leur durée, leur nature et sur les modalités d'évaluation et d'encadrement et le nombre d'ECTS - <i>European credits transfer system</i>) et des stages de 15 jours en L3 (qui ouvrent à des équivalences d'UE, sans plus de précisions).</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale n'est pas négligée. La formation bénéficie de l'existence de parcours intégrés avec les universités de Mayence et Bologne, ainsi que la présence d'enseignants étrangers invités.</p> <p>Elle propose à des étudiants de L2 et de L3 des séjours à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus (le dossier mentionne trois conventions, avec l'Allemagne, l'Irlande et la République Tchèque).</p> <p>Le dossier ne fournit cependant aucune indication sur le nombre d'étudiants concernés par ces différents programmes.</p> <p>Il faut cependant signaler l'importance accordée à l'enseignement des langues étrangères puisque deux langues (non précisées par le dossier) sont obligatoires à chaque niveau du cursus.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation semble s'être efforcée de prendre en compte l'hétérogénéité des étudiants de L1. Une attention individualisée semble être donnée aux étudiants, grâce notamment aux faibles effectifs. La formation a mis en place un tutorat assuré par un étudiant de master de philosophie ou de L3 (pas de précision concernant son caractère optionnel ou non, sa charge horaire,...) et témoigne d'une attention particulière aux étudiants issus des filières secondaires technologiques (notamment au moment des jurys d'examen, sans plus de précision). Une grande importance est en outre donnée à la maîtrise des « techniques de l'oral » tout au long du cursus.</p> <p>Il semblerait cependant que ces dispositifs ne soient pas suffisants pour freiner l'augmentation importante du taux d'abandon en première année sur la période. Néanmoins, peu de données permettent d'apprécier la portée précise de ces dispositifs. Rien n'est dit notamment des dispositifs de réorientation ou des différentes passerelles susceptibles d'exister avec d'autres formations.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement se fait uniquement en présentiel. Mais les étudiants salariés sont dispensés d'assiduité. Les Validations d'acquis de l'expérience (VAE) sont possibles. La place du numérique semble encore restreinte, même si on peut saluer l'existence d'un « wiki-philo » pour lequel le dossier ne donne que peu de détails. La préparation au C2i (Certificat informatique et internet) est assurée par des enseignements d'informatique (10 heures au premier semestre de L2, 15 heures au second semestre de L2).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les ETCS sont délivrés conformément aux dispositions en vigueur.</p> <p>Le dossier fournit peu d'informations précises concernant les modalités d'évaluation. Il insiste cependant sur l'accent mis sur les évaluations orales notamment en L3 (où 3 UE sont évaluées uniquement à l'oral, sans que soient précisées les modalités exactes de cette évaluation). Mais les évaluations écrites, plus traditionnelles dans ce type de formation, sont encore présentes.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences visées ne sont pas circonscrites. Il est simplement mentionné que celles-ci s'acquièrent au fur et à mesure des niveaux de licence qui sont en « progressivité continue ». On peut souhaiter qu'une attention plus importante soit donnée à ce champ ultérieurement.</p>
Suivi des diplômés	<p>On peut déplorer le manque d'attention portée à cette rubrique. Il n'y a pas de dispositifs permettant d'assurer un véritable suivi des diplômés.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les dispositifs d'auto-évaluation et le mode de fonctionnement du « conseil de perfectionnement » ne sont pas décrits de manière assez précise pour faire l'objet d'une réelle appréciation.</p> <p>La place accordée aux étudiants et aux personnes extérieures dans le processus d'évaluation semble cependant trop réduite.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

